



Procès-Verbal

Conseil d'administration 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #2 - ordinaire - Session d'Hiver 2025

Dimanche le 23 mars 2025 à 19h30

Université de Sherbrooke - Local A8-248 *ou* Visioconférence -

(<https://meet.google.com/knj-gqdh-mwg?hl=fr>)

Présences :

Jean-Christophe St-Germain - Présidence du CA

Cassy Dunaj - Présidence du CE, en ligne

Naya Fortin - Administratrice

Juliette Freitas-Bourassa - VP aux affaires sociales et sportives du CE

Michaël Godin - Administrateur, en ligne

Émile Perreault - Trésorier du CE

Julien Lelievre - Administrateur

Francis Lord - Administrateur

Yuri Tannous - Administrateur

Samuel Cartier - Administrateur, en ligne

Marine Pouliot - Administratrice, en ligne

Ines Hamdadou - Administratrice, en ligne

Observateurs :

Catherine Comtois - Demande de financement concours national de négociation

Clémence Lamer - VP aux affaires académiques

Émile Bellerose-Simard - VP à l'environnement et à la condition étudiante, en ligne

Nicolas Girard-Bissonnette - VP aux affaires professionnelles

Frédérique Wallis - VP premières

Marguerite Tremblay - VP aux communications

Thomas Le Breton-Paquin - VP exécutif

Laurence Lascelle - Future VP aux affaires sociales et sportives

Romy Sasseville - Future VP aux communications

Élodie Roncière - Future VP à l'environnement et à la condition étudiante, en ligne

Anthony Desmarais - Passe-droit, arrivé à 20h30

Absences :

Sara-Jeanne Lemay - Administratrice

Nerissa Lu - Administratrice

Victor Riendeau - Administrateur

1. Ouverture de la rencontre

Jean-Christophe St-Germain déclare l'ouverture de la rencontre à 19h44.

2. Désignation du secrétariat

Émile Perreault propose Marguerite Tremblay au secrétariat.

Naya Fortin appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Émile Perreault propose de faire passer le point 12.6 au point 5 et d'ajouter le point 12.4.3.

Francis Lord appuie.

AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

5. Vérification et adoption du procès-verbal

5.1. Adoption du procès verbal du 12 janvier 2025

[CA7_PV_H25_2025-01-12](#)

Yuri Tannous propose l'adoption du procès-verbal du 12 janvier 2025.

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

AU.

6. Annonce

6.1. Présidence du Conseil d'Administration

Jean-Christophe St-Germain explique la situation quant à son message concernant le CE et sur son retard quant à l'envoi de l'avis de convocation de la présente séance du CA. Il mentionne également que l'envoi de l'avis de convocation dans un délai de 5 jours était impossible étant donné que le CE a tenu sa dernière rencontre le 18 mars 2025. Il explique qu'il était préférable pour le CA d'envoyer l'ordre du jour avec les points que le CE voulait faire passer en CA. Il a finalement remercié la Trésorerie du CE avec laquelle il a eu une étroite collaboration tout au long du mandat 2025-2026.

Jean-Christophe St-Germain explique également que plusieurs personnes se plaignent de la difficulté d'obtenir des billets pour les 5@8 cette session et que plusieurs membres lui ont demandé si le CA pouvait se pencher sur la question.

Juliette Freitas-Bourassa explique que les billets de 5@8 sont difficiles à obtenir, car ils sont populaires.

Yuri Tannous parle des problématiques du site web pour acheter les billets de 5@8.

Juliette Freitas-Bourassa explique qu'il a eu des problématiques sur le site web et qu'elle va en parler avec l'Association étudiante de Kin-Éduc.

Jean-Christophe St-Germain dit qu'il se demande si la Présidence du CA devrait être empêchée par les règlements généraux d'être coordonnateur de certains comités tels que CIA, Promo ou Law Games.

7. Rapport des commissions

7.1. Commission de révision des règlements généraux

Thomas Le Breton-Paquin mentionne que les modifications approuvées par le CA du 12 janvier seront présentées à l'AG du 24 mars pour leur ratification.

7.2. Commission électorale

Thomas Le Breton-Paquin explique que les élections se sont bien passées à l'exception d'une problématique avec la plateforme de vote en ligne. La commission a utilisé une plateforme semblable à celle qui est normalement utilisée afin de régler la situation.

Juliette Freitas-Bourassa pose une question quant aux photos des personnes candidates.

8. Rapports des personnes dirigeantes

8.1. Présidence du Conseil exécutif

Cassy Dunaj n'a pas de rapport général.

Juliette Freitas-Bourassa annonce le prochain CIA qui a été choisi en fin de semaine :

- *Responsables aux activités: Sarah-May Amrani et Alexandre Bérubé*
- *Responsables à la logistique: Gabriel Massussi et Béatrice Liboiron*
- *Responsable aux commandites: Jean-Simon Houle*
- *Responsable aux communications: Katrina Élisabeth Dufour Doherty*
- *Trésorerie: Éliana Labbé*

Finalement, Juliette Freitas-Bourassa mentionne que les sélections ont été faites par elle avec la collaboration de la nouvelle coordonnatrice élue du comité, Marguerite Tremblay, ainsi que la nouvelle VP aux affaires sociales et sportives du CE 2025-2026, Laurence Lascelle.

8.2. Trésorerie du Conseil exécutif

Aucun rapport n'est présenté.

9. Bilans statutaires

9.1. Bilan financier de la trésorerie

Émile Perreault mentionne que nous avons présentement environ 31 000\$ dans le compte de banque. Toutes les grosses dépenses ont été faites (bal, simONU). Il reste environ 19 000\$ de commandites à recevoir, en plus de 10 000\$ que la faculté doit pour la machine à café. Il prévoit avoir autour de 60 000\$ dans le compte de banque à la fin de son mandat.

9.2. Bilan financier de la trésorerie du Comité Promo et Finissant

Louis Paquette explique qu'il a 35 000\$ dans le compte de promo, dû principalement aux deuxièmes paiements du bal qui arriveront plus tard dans le compte. Dans le compte du square, il reste 3000\$ à déposer. Il mentionne que Promo a déjà fait 25 000\$ de profit et qu'il reste plusieurs revenus à encaisser : Party de mi-session, Party de fin de session et les deux derniers 5@8.

10. Période de questions des membres

Naya Fortin rappelle l'importance de bien lire les termes du contrat pour l'organisation du bal, car pour une chambre de 4 personnes, c'est un vrai lit et un lit pliant. Elle rappelle l'importance de la transparence dans le partage des informations aux personnes finissantes.

11. Affaires anciennes

11.1. Fusion comité finissant et promo

Émile Perrault explique qu'il a parlé à une comptable qui a expliqué que la fusion des deux comités ne sauvera pas de taxes. Ce sera donc pas bénéfique pour l'AGED de combiner les deux.

12. Affaires nouvelles

12.1. Ratification des résultats des Élections 2025 du Conseil exécutif

Résultat élections CE, CA, Promo et CIA 2025-2026

Thomas Le Breton-Paquin présente les résultats des élections.

Juliette Freitas Bourassa propose de ratifier les résultats des élections.
Naya Fortin appuie.

AU.

12.2. Assurance événementiel

Caducue.

12.3. Montant de fin d'année au Compte Bancaire du Comité Promo

Louis Paquette dit que l'an dernier Promo a reçu 3500\$. Le montant a été augmenté par la suite par le retour de consommations non consommées au bal. Il ajoute que c'est assez pour payer les premières factures, en plus qu'on n'a pas de glace à acheter vu l'acquisition de la machine à glace.

Naya Fortin propose de laisser 3 500\$ comme montant de fin d'année au compte bancaire du Comité Promo.

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

Louis Paquette pose une question concernant l'option de rester au compte de banque pendant un certain temps après son mandat, afin de bien compléter ses tâches et sa transition.

Émile Perreault répond.

Thomas Le Breton-Paquin pose une question concernant la négociation avec Labatt, il demande s'il ne serait pas plus judicieux de laisser plus d'argent au cas où les prix augmenteraient.

Juliette Freitas-Bourassa mentionne que le contrat prend fin le 31 décembre 2025, laissant donc un bon moment pour le comité afin d'amasser de l'argent.

Louis Paquette répond.

AU.

12.4. Modification des Politiques

12.4.1. Modification de la Politique du Comité SimONU

** Politique sur le Comité SimONU**

Émile Perrault explique que le Comité SimOnu demande de combiner le poste de la Trésorerie et le poste de Responsable des commandites.

Émile Perreault propose d'adopter la modification de la Politique du Comité SimONU.

Francis Lord appuie.

AU.

12.4.2. Modification de la Politique du Comité Promo

Politique sur le Comité Promo

Juliette Freitas Bourassa explique que l'agressivité dans les 5@8 a augmenté, nécessitant un deuxième Responsable à la sécurité.

Juliette Freitas-Bourassa propose d'adopter la Politique du Comité Promo.

Émile Perreault appuie.

AU.

12.4.3. Modification de la Politique du Comité Droit du sport et des loisirs

Politique sur le Comité du droit du sport et des loisirs

Juliette Freitas-Bourassa explique les besoins d'une personne qui crée et publie les publications pour une délégation efficace des tâches afin de réduire les tâches de la personne VP aux affaires sociales et sportives du CE qui sont déjà nombreuses.

Thomas Le Breton-Paquin mentionne que la tâche aurait pu être déléguée autrement que ce qui a déjà été fait cette année.

Julien Lelièvre appuie ce que Thomas Le Breton-Paquin a mentionné, et explique qu'il serait plus judicieux de combiner les postes de Responsable aux relations professionnelles et de Responsable aux commandites.

Juliette Freitas-Bourassa propose de joindre les postes de Responsable aux relations professionnelles et de Responsable aux commandites pour ne faire qu'un seul poste de Responsable aux commandites et ainsi ajouter un poste de Responsable aux communications.

Julien Lelièvre appuie.

AU.

12.5. Adoption de la Politique du Comité réfugié

V2 brouillons RGs-comité réfugié

Clémence Lamer présente le comité et sur quoi il a travaillé cette année. Elle mentionne que les plus gros changements sont le fonctionnement de la bourse et l'ajout d'une bourse. Il y a donc la Bourse de parcours élargissement des personnes admissibles à la recevoir; maximum de 15 000\$ pour les trois ans du baccalauréat. La bourse d'admission a comme principal critère l'expérience académique.

Elle mentionne également qu'il y aurait le remplacement du VP exécutif sur le comité par le VP aux affaires académiques et le VP environnement et à la condition étudiante étant donné les objectifs des bourses.

Naya Fortin mentionne que ce qui l'inquiète, c'est le critère de l'excellence académique.

En réponse directe, Clémence Lamer explique que c'est plus un critère pour départager les candidatures par un critère objectif au final.

En réponse directe, Naya Fortin mentionne qu'il faudrait que ces bourses soient ouvertes à des gens ayant un parcours plus difficile, malgré les résultats.

Juliette Freitas-Bourassa demande comment ils font pour départager la capacité de réussite.

Clémence Lamer répond que ce sera fait par les lettres de motivation. Ça vient du fait que les personnes qui ont déjà reçu la bourse n'ont pas fini le baccalauréat. Le comité devra sûrement changer des choses l'an prochain et se baser sur des bourses existantes.

Juliette Freitas-Bourassa dit qu'il faudrait un accompagnement en plus pour assurer la réussite.

Émile Bellerose-Simard dit que le problème, avant, c'était qu'il n'y avait aucune candidature. Même si ce n'est pas une version parfaite, elle permettrait de peut-être recevoir des candidatures.

Naya Fortin pose une question.

Juliette Freitas-Bourassa dit que de mettre quelqu'un qui n'a aucun intérêt sur le comité ne bénéficie à aucune personne et ça ajouterait de la lourdeur au comité.

Thomas Le Breton-Paquin fait un commentaire dans le même sens que Juliette Freitas-Bourassa, disant que si quelqu'un du CA ne veut pas être sur le comité, on n'a qu'à déroger à la politique et prendre une personne qui a réellement envie d'être sur le comité.

Naya Fortin demande si les administrateurs vont pouvoir voter les candidatures, dû au haut montant d'argent.

En réponse directe, Clémence Lamer mentionnait que c'est pour ça qu'ils souhaitent mettre quelqu'un du CA pour le tirage au sort. Elle dit que c'est vrai qu'il faut une personne motivée, mais beaucoup de commissions sont vides dû au manque d'intérêt donc elle préfère avoir quelqu'un sur le comité. Les administrateurs doivent comprendre que ce n'est pas juste pour mettre quelque chose sur leur CV qu'ils sont en poste au CA.

Naya Fortin propose d'adopter la politique en modifiant le dernier paragraphe disant que l'excellence académique est le critère de sélection.

Aucun appui.

Juliette Freitas-Bourassa revient sur la question du tirage au sort.

Clémence Lamer dit que si on ne le garde pas, on pourrait ne pas avoir une personne du CA, donc on mettrait toujours le point en dépôt. Le tirage est donc pour la pérennité.

Yuri Tannous demande si le tirage au sort serait à travers tous les membres de l'AGED ou seulement les administrateurs.

Clémence Lamer répond que ce serait seulement à travers les administrateurs.

Thomas Le Breton Paquin dit que le tirage au sort ne va pas entraîner un changement de culture.

Marine Pouliot propose d'adopter sans modification la politique.
Michael Godin appuie.

Juliette Freitas-Bourassa mentionne qu'on devrait enlever le critère d'excellence et le tirage au sort. Elle rappelle que plusieurs personnes qui sont présentes ici vont être encore au CA et au CE l'année prochaine.

Jean-Christophe St-Germain, étant réélu à la Présidence du CA pour le mandat 2025-2026, mentionne qu'il va mettre en élection toutes les commissions dès le premier CA de la session d'été 2025.

Émile Perreault demande la question préalable.
Naya Fortin appuie.

AU.

Émile Perreault demande le vote pour la proposition de Marine Pouliot.

1 abstention

4 pour

5 contre

La proposition est battue.

Juliette Freitas-Bourassa propose d'adopter la politique en enlevant la partie sur l'excellence académique (avant dernier paragraphe) et d'enlever la partie sur le tirage au sort entre les membres du CA afin de le remplacer par le fait que le point ne peut pas être mis en dépôt.

Julien Lelièvre appuie.

Émile Bellerose-Simard encourage le CA à voter pour cette proposition.

AU.

12.6. Demande de financement Concours de négociation canadien

 **Formulaire de demande d'allocation budgétaire 24-25 (2).docx**

 **CE24_PV_H25_2025-02-11**

Catherine Comtois présente le point.

Émile Perreault mentionne que le CE a recommandé au CA que la proposition soit adoptée, lors de la rencontre du CE du 11 février.

Naya Fortin propose d'accorder le montant demandé de 750\$, soit 150\$ par personne. Juliette Freitas-Bourassa appuie.

AU.

12.7. Profit activité Passe-Droit

 **TRÉSORERIE 24-25**

Émile Perreault dit que l'activité fait un profit de 1000\$, mais il manque les dépenses de bière et on n'a pas encore reçu la ristourne du bar. On dit qu'il y a un débat sur quoi on met le profit.

Anthony Desmarais explique que le revenu était revenu au comité Law Games l'année dernière. Il explique que techniquement, Passe-Droit ne fait pas partie de l'AGED, donc le profit ne doit pas revenir à l'AGED.

Juliette Freitas-Bourassa mentionne qu'elle ne voit pas la pertinence d'en parler en CA.

Clémence Lamer mentionne qu'elle est d'accord que l'argent ne devrait pas revenir à l'AGED, elle mentionne que la décision devrait être prise par la FEDQ. Elle mentionne aussi que plusieurs membres du CE ont participé à l'organisation, d'où le questionnement de savoir à qui revient l'argent.

Naya Fortin mentionne qu'elle ne croit pas que la décision devrait être prise par la FEDQ, étant seulement un commanditaire de cette activité. Elle mentionne qu'elle croit que l'argent devrait aller aux finissants.

Anthony Desmarais mentionne que c'est une initiative étudiante et que la décision devrait être prise par le comité organisateur de l'activité.

Julien Lelièvre dit que la décision devrait revenir au comité organisateur de l'activité.

Émile Perreault dit que même si c'est un comité indépendant, on devrait clarifier les rôles dans l'avenir, car plusieurs personnes de l'AGED ont été impliqués, et c'est un peu malgré eux.

Naya Fortin dit que cette année, on devrait laisser au comité le revenu, même si on met en place une politique pour les années qui suivent.

Michael Godin propose de donner les profits aux finissants comme le suggère le comité organisateur. -

Marine Pouliot appuie.

Thomas Le Breton Paquin dit qu'il ne sait pas trop qu'est ce qu'il pourrait intégrer dans les Règlements généraux par rapport à ce sujet.

Naya Fortin propose d'amender la proposition afin d'enlever la partie "donner les profits aux finissants" et de mandater la commission des Règlements généraux sur la question.

Julien Lelièvre appuie.

Juliette Freitas-Bourassa dit que Passe-Droit ne fait pas partie de l'AGED, elle ne comprend donc pas pourquoi cela est traité en CA aujourd'hui.

Anthony Desmarais dit que Passe-Droit appartient à personne.

Naya Fortin dit que la Commission de Révision des Règlements généraux pourrait mettre un cadre pour assurer la pérennité de l'événement. Elle donne l'idée de laisser l'organisation au comité Promo, afin de s'assurer que les revenus reviennent aux finissants à chaque année.

Juliette Freitas-Bourassa dit que cette idée est restreinte, car Arielle Meilleur et Frédérique Savard n'étaient pas sur le comité Promo.

Naya Fortin mentionne qu'elle croit que c'est la meilleure solution afin d'assurer la pérennité de l'activité.

Yuri Tannous réitère qu'on devrait régir Passe-Droit comme sa propre entité indépendante.

Thomas Le Breton Paquin dit qu'il est d'accord avec Anthony Desmarais, car à ce stade, ce n'est pas un comité de l'AGED.

Juliette Freitas-Bourassa demande la question préalable.

Julien Lelièvre appuie.

AU

Le vote est demandé.

0 abstention
0 pour
10 contre

La proposition est battue.

Juliette Freitas-Bourassa propose qu'on laisse Passe-Droit être une organisation indépendante de l'AGED et de laisser les personnes qui veulent l'organiser le faire de manière indépendante.

Yuri Tannous appuie.

Louis Paquette dit que c'est au comité organisateur de mandater du monde pour le faire l'an prochain.

Juliette Freitas-Bourassa dit que ça doit rester indépendant.

Naya Fortin dit que l'événement a utilisé des ressources de l'AGED, donc c'est pour ça qu'elle pense qu'on devrait l'associer à l'AGED.

Frédérique Wallis mentionne qu'elle compte s'occuper de l'événement l'année prochaine, en collaboration avec d'autres membres du CE, dont Laurence Lascelle et Romy Sasseville, même si elles seront toutes les trois membres du CE 2025-2026.

Juliette Freitas-Bourassa mentionne que les membres n'organisent pas Passe-Droit parce qu'ils sont dans le CE mais parce qu'ils aiment s'impliquer. Elle croit que nous mélangeons les rôles actuellement.

Yuri Tannous mentionne qu'il est d'accord avec Juliette Freitas-Bourassa et qu'on a une confirmation que l'événement sera refait l'an prochain. En plus, l'événement ne sera plus nouveau, donc nous n'aurions pas autant besoin des ressources de l'AGED.

Michael Fortin demande la question préalable.

Juliette Freitas-Bourassa appuie
AU.

Naya Fortin demande le vote
0 abstention
9 pour
2 contre

La proposition est adoptée.

13. Affaires diverses

13.1. Dons à l'endroit

 20250110_Lettre d'entente_AGED_2024 - Fonds existant.pdf

Émile Perreault présente le point. Le CE a décidé de diviser les dons. Il y aura un don de 25 000\$ divisé sur 10 ans, un don de 15 000\$, un don de 1000\$ par année sur 10 ans.

Naya Fortin demande si c'est discuté d'avoir un local temporaire durant les travaux qui devraient commencer en 2026.

Émile Perreault mentionne qu'il n'y a pas eu de discussion sur cette question, mais que quand la faculté va avoir reçu 80% des fonds, elle pourra commencer les travaux de rénovation.

Émile Bellerose-Simard rapporte qu'il a parlé avec Josée Chartier et Mélanie Cournoyer et qu'en ce moment la faculté est rendue au stade du financement et non au stade des travaux.

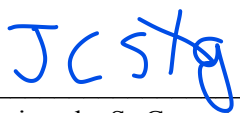
Anthony Desmarais explique qu'il est Responsable de cohorte en 3e année et donc il demande le budget qu'il a en tant que Représentant de cohorte.

En réponse directe, Emile Perrault répond que les Représentants n'ont pas de budget directement pour eux, mais il mentionne qu'il y a 500\$ attribués au poste de VP aux affaires sociales et sportives du CE pour les initiatives étudiantes qui ne relèvent pas d'un comité. Il réfère donc Anthony Desmarais à Juliette Feritas-Bourassa.

14. Huis-clos statutaire

15. Ajournement de la rencontre

Jean-Christophe St-Germain déclare la fermeture de la rencontre à 21h32.

Signature:  Date: 2025-05-30
Jean-Christophe St-Germain - Présidence
Texte

Signature:  Date: 2025-05-30
Marguerite Tremblay - Secrétariat